

DÉCISION DU MAIRE
(Prise en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° VILLE_2024DC087

**OBJET : FORMATION : LE NOUVEAU REGIME DE RESPONSABILITE FINANCIERE DES
DECIDEURS PUBLICS**

Le maire de la ville de CORBAS (Rhône),

CONSIDÉRANT le besoin de la collectivité de mettre en place une formation «Le nouveau régime de responsabilité financière des décideurs publics» pour un agent de la Ville,

CONSIDÉRANT que l'organisme Comundi compétences propose la formation intitulée «Le nouveau régime de responsabilité financière des décideurs publics», qui correspond aux attentes et aux besoins de la collectivité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la proposition tarifaire de 540 € au bénéfice de Madame Sandrine JULIENNE.

ARTICLE 2 : Cette formation se déroulera le 22 avril 2024.

ARTICLE 3 : Le règlement de la dépense de 540 euros TTC s'effectuera au chapitre 011 fonction 020 compte 6184 du budget principal.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil municipal.

DEVIS du 28/03/2024

Référence produit : 11821

COMMUNE DE CORBAS

madame Sandrine Julienne

VOTRE DEVIS

Référence stage	205467
Intitulé	Matinale : Le nouveau régime de responsabilité financière des décideurs publics
Lieu	A_distance
Nombre de jours	3.5 Heures
Dates	Le 22 avril 2024
Participant 1	madame Sandrine Julienne
Prix unitaire HT	450€
Total HT	450€
Total TTC	540€

CONDITIONS DU DEVIS :

Nos formations sont soumises à la TVA de 20%. Les frais de participation comprennent : la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant. Les petits-déjeuners, les déjeuners et les pauses-café sont offerts. Le présent devis est valable 6 mois à compter de sa date d'émission.

INSCRIPTION

Pour enregistrer votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir soit vous inscrire sur notre site www.comundi.fr ou soit par email à inscription@comundi.fr

Retrouvez le programme de la formation sur www.comundi.fr, indiquez la référence de la formation dans le moteur de recherche : 11821



Bulletin d'inscription

Merci de bien vouloir nous renvoyer un bulletin par personne et par stage
par email : inscription@comundi.fr

Inscription à la formation

"Matinale : Le nouveau régime de responsabilité financière des décideurs publics"

PARTICIPANT

Prénom Nom :	madame Sandrine Julienne
Fonction :	Dir / Resp financier
Service :	Finances - Comptabilité
Tél :	0472900310
Email :	s.julienne@ville-corbas.fr

DATES SÉLECTIONNÉES

- Le 22 avril 2024 (A distance) 450 € HT
- Le 25 juin 2024 (A distance) 450 € HT



RESPONSABLE SUIVI INSCRIPTION

Prénom - Nom : madame Sandrine Julienne
Fonction : Dir / Resp financier
Service : Finances - Comptabilité
Société / Etablissement : COMMUNE DE CORBAS
Adresse : Place Charles Jocteur
Code Postal : 69960
Ville : CORBAS
N° TVA intra communautaire :
Nb salariés / Habitants : 250 à 499 salariés
Tél : 0472900310
Email : s.julienne@ville-corbas.fr

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE) OU PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Prénom - Nom :
Société / Etablissement :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél :
Email :

En signant ce bulletin, j'accepte les conditions générales de ventes disponibles sur le site internet

Cachet et signature :



Signé par : MICHEL
MALTRAIT
Date : 04/04/2024
Qualité : Conseiller municipal

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 069-216902734-20240410-VILLE_2024DC087-AU